

Discours de SM le Roi au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 3ème année législative de la 11ème Législature (octobre 2023)

"Louange à Dieu,

Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est par la volonté du Très-Haut qu'un épouvantable séisme a secoué notre pays, faisant des milliers de martyrs et de nombreux blessés pour le rétablissement desquels nous élevons de ferventes prières.

L'épreuve a été terrible et la douleur incommensurable. De Tanger à Lagouira, d'Est en Ouest, nous tous, Roi et peuple, en avons été profondément meurtris. De fait, Dieu a statué dans Son Livre Saint : "Rien ne nous atteindra en dehors de ce que Allah a prescrit pour nous". Véridique est la parole du Seigneur.

Nous en appelons donc au Très-Haut pour que la terre ne se remette plus à trembler sous les pieds de Ses créatures sans défense, qui implorent humblement Son infinie miséricorde.

Si tout tremblement de terre entraîne inéluctablement son lot de destruction, nous sommes animés par la ferme volonté d'agir pour reconstruire.

Par conséquent, Nous insistons sur la nécessité de continuer d'apporter aide et assistance aux familles sinistrées, d'entreprendre avec célérité la mise à niveau et la reconstruction des zones touchées, de leur assurer les services de base.

Nonobstant l'ampleur du désastre, le chagrin et la douleur ont fait place au réconfort et à la fierté de voir la sincérité et la spontanéité avec lesquelles tous les Marocains d'ici et d'ailleurs ainsi que les acteurs de la société civile ont manifesté de mille façons l'esprit d'entraide et de solidarité qui les anime à l'endroit de leurs compatriotes sinistrés.

Nous saluons également les Forces Armées Royales, les différentes Forces de sécurité, les départements gouvernementaux et l'Administration territoriale pour leurs sacrifices afin de porter secours et assistance aux populations des zones affectées.

Nous saisissons aussi l'occasion pour remercier à nouveau les pays frères et amis qui, en cette pénible épreuve, se sont montrés solidaires et secourables à l'égard du peuple marocain.

Mesdames, Messieurs,

Ce drame livre un enseignement précieux : les valeurs authentiques de l'âme marocaine ont prévalu, celles-là mêmes qui ont toujours permis à notre pays de surmonter crises et adversités et qui nous confortent sans cesse dans notre détermination à poursuivre notre marche avec assurance et optimisme.

Ce bel esprit et cet idéal noble nous habitent tous car ils représentent, pour Nous, les ferments de l'unité et de la cohésion de la société marocaine.

Consacrées dans la Constitution, ces valeurs nationales fédèrent tous les éléments constitutifs de l'identité marocaine authentique et tissent un lien d'ouverture et d'harmonie avec les idéaux universels.

Nous soulignons plus spécifiquement les valeurs fondatrices de l'identité nationale unifiée :

-Premièrement : les valeurs religieuses et spirituelles. Au premier chef de celles-ci figurent les fondements du rite sunnite malékite qui prend essentiellement appui sur la notion de Commanderie des croyants et qui prône le juste milieu, la modération et l'ouverture sur l'Autre, la tolérance et la coexistence interreligieuse et intercivilisationnelle.

Fort de cette référence, le Maroc s'affirme aujourd'hui comme un modèle réussi de vivre-ensemble, où les Marocains, musulmans et juifs, cultivent l'entente cordiale et le respect envers les autres religions et cultures.

-Deuxièmement : les valeurs nationales qui forment le socle de la Nation marocaine et dont la Monarchie est la clé de voûte. En effet, à la faveur de l'adhésion unanime des Marocains, l'institution monarchique a toujours eu la vocation première d'unifier et de rassembler toutes les composantes du peuple marocain. De fait, elle puise son essence dans la forte symbiose et les liens d'allégeance mutuelle qui unissent le Trône et le peuple.

En outre, la Nation marocaine s'est irréversiblement forgée autour de l'amour de la patrie et de l'attachement unanime à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du pays. Ces valeurs immuables rassemblent les Marocains et agrègent dans une même matrice tous les affluents de l'identité nationale, unifiée et riche de sa diversité.

-Troisièmement : les valeurs de solidarité et de cohésion sociale inter-catégorielle, intergénérationnelle et interrégionale, celles-là mêmes au nom desquelles les Marocains sont indissolublement soudés par un remarquable esprit de corps.

Nous appelons donc à ce que toutes et tous restent fermement attachés à ces valeurs qui concourent à la consolidation de l'unité nationale et de la cohésion familiale, à la préservation de la dignité humaine, au renforcement de la justice sociale.

Nous y tenons d'autant plus fortement que le monde subit aujourd'hui des mutations profondes et accélérées ayant conduit à un repli significatif des systèmes de valeurs et des référentiels, et parfois même à leur abandon pur et simple.

Mesdames, Messieurs,

La lettre que Nous avons adressée au chef du gouvernement pour engager la révision du Code de la famille (la Moudawana), s'inspire de ces valeurs nationales qui inscrivent la famille et les liens familiaux dans la sphère du sacré.

La famille étant la cellule de base de la société selon les termes de la Constitution, Nous veillons toujours à réunir les conditions favorables pour en fortifier la cohésion.

En effet, une société saine s'érige sur le socle d'une famille saine et équilibrée. Corrélativement, si la famille se désagrège, la société perd inévitablement la boussole.

Voilà pourquoi Nous avons toujours tenu à sanctuariser la famille, en mettant en chantier de grands projets et des réformes majeures en sa faveur.

Citons notamment le chantier de généralisation de la protection sociale qui constitue, pour Nous, un pilier essentiel de notre modèle sociétal et de développement.

Par ailleurs, avec l'aide de Dieu, Nous procéderons en fin d'année à l'opérationnalisation du programme d'aide sociale directe.

Concrétisant les valeurs de solidarité sociale que les Marocains portent dans leur ADN, Nous avons décidé de ne pas limiter ce dispositif aux seules allocations familiales, en veillant à en faire bénéficier également certaines franges nécessiteuses de la société.

Ce programme de soutien est destiné aux enfants en âge de scolarité, aux enfants en situation de handicap et aux nouveau-nés. En outre, il est dédié aux familles pauvres et en situation de précarité, sans enfants en âge de scolarité, plus particulièrement aux ménages ayant à charge des personnes âgées.

Grâce à son impact direct sur les familles ciblées, ce programme permettra de rehausser leur niveau de vie, de combattre la pauvreté et la précarité et, in-fine, d'améliorer les indicateurs de développement social et humain.

De fait, la société devient plus productive et plus entreprenante lorsqu'elle est plus solidaire et mieux protégée face aux urgences et aux fluctuations conjoncturelles.

A cet égard, Nous avons orienté le gouvernement pour que ce programme soit mis en œuvre selon une vision globale et conformément aux dispositions de la loi-cadre relative à la protection sociale, approuvée par le Parlement.

Son opérationnalisation doit se faire graduellement, en tenant compte de l'évolution des crédits alloués et en fixant le niveau optimal de couverture, les montants des transferts financiers ainsi que les modalités de leur gestion.

La mise en œuvre de ce programme doit être un modèle de réussite et devra, de ce fait, être adossée au système de ciblage du Registre Social Unifié (RSU) et tirer pleinement profit de l'efficacité des nouvelles technologies.

Dans ce cadre, Nous insistons sur le strict respect des principes de solidarité, de transparence et d'équité dans l'attribution de l'aide, notamment au profit de celles et de ceux qui le méritent.

En outre, Nous appelons le gouvernement à donner la priorité à la rationalisation des programmes d'aide sociale existants et à la garantie de leur efficacité ainsi qu'à la pérennisation des ressources de financement.

Nous insistons également pour que soit assurée une bonne gouvernance de ce projet, abordé dans toutes ses dimensions. Pour cela, il convient de mettre en place un mécanisme ad-hoc de suivi et d'évaluation, afin que lui soient garanties les meilleures conditions d'évolution et d'ajustement continu.

Ainsi que vous le savez, Mesdames, Messieurs, le Parlement a un rôle à jouer dans la diffusion et la concrétisation de ces valeurs ancestrales et dans la réalisation des projets et des réformes d'envergure.

Pour cela, vous devez rester constamment vigilants et mobilisés afin de défendre les Causes de la Nation et ses intérêts supérieurs.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux qu'un verset du Saint-Coran où Dieu décrète : "Et ils diront : Louange à Allah qui a écarté de nous l'affliction. Notre Seigneur est certes Généreux dans le pardon et Reconnaissant". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".